Image not found or type unknown

Révélation successorale et notaires

Par **marco**, le **15/11/2009** à **08:06**

Bonjour,

Je viens d'apprendre le décés d'un Oncle frère de mon Père lui même décédé récemment, j'ai contacté le notaire chargé de la succession qui me dit que je devrai traiter cette succession avec un organisme privé de recherche généalogique à qui il a confié un mandat de recherche des héritiers...
Sans jamais avoir été contacté par cet organisme suis je contraint malgré tout de traiter avec eux et devoir supporter des frais très importants parfaitement inutiles?

Merci d'une réponse rapide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés